

Résumé

Contexte et objectif de l'étude

Depuis 2010, le programme Bâtiments de la Confédération et des cantons encourage les rénovations énergétiques afin de réduire les émissions de CO₂ et la consommation d'énergie. La présente étude analyse les effets économiques directs et indirects d'une sélection de mesures du programme Bâtiments. Elle tient également compte des conséquences sur les recettes fiscales et des coûts environnementaux évités, en se basant sur des hypothèses d'effets d'aubaine d'ampleur variable.

Programme Bâtiments: lancement et objectifs

Approche méthodologique

La mise en œuvre des mesures prévues dans le cadre du programme Bâtiments a de nombreux effets économiques directs et indirects. Parmi ceux-ci figurent également les coûts environnementaux évités grâce à ces mesures. Les effets sont principalement dus aux investissements dans l'isolation thermique et les systèmes de chauffage renouvelables, qui permettent d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces effets se font sentir non seulement dans les secteurs directement concernés, en termes d'emploi et de valeur ajoutée, mais aussi dans les secteurs en amont et en aval, ainsi qu'au niveau de l'économie dans son ensemble. Cela modifie les recettes fiscales de la Confédération, des cantons et des communes (par exemple, les impôts nets sur la fortune, les bénéfiques et les revenus). Le modèle d'impact économique utilisé dans le cadre de l'étude tient compte des interdépendances économiques afin de déterminer les effets de certaines mesures sur la valeur ajoutée brute, l'emploi et les impôts. Les coûts environnementaux évités grâce aux mesures sont également quantifiés en tant qu'effet souhaité.

Modèle d'impact pour mesurer les effets

Afin de déterminer les effets nets du programme Bâtiments, l'effet d'un scénario de référence a été déduit de l'effet des mesures encouragées. Les scénarios de référence en matière d'isolation thermique comprennent, par exemple, la réparation d'un crépi ou la nouvelle peinture de la façade. En ce qui concerne le remplacement du chauffage, le scénario de référence est le remplacement à l'identique d'un ancien chauffage au gaz, au mazout ou à l'électricité. L'analyse est réalisée d'une part sans effets d'aubaine et d'autre part en tenant compte d'effets d'aubaine à hauteur de 25 %, 50 % et 75 %.

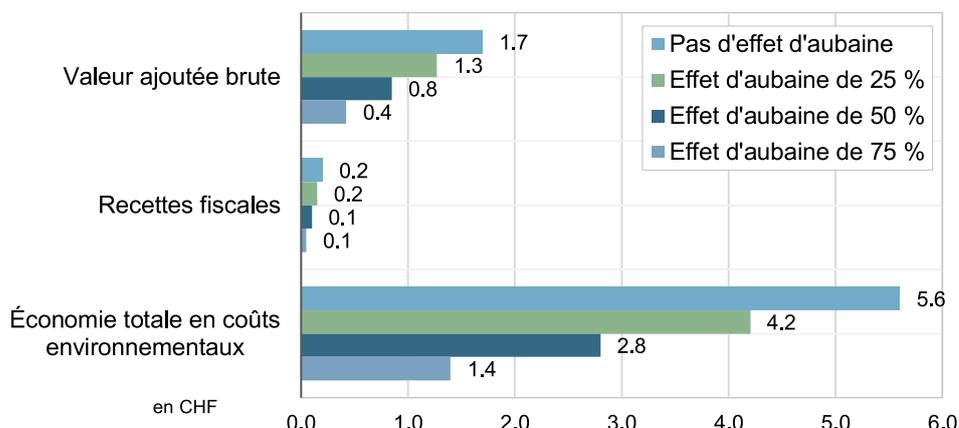
Effet net

Effets économiques

Les effets économiques du programme Bâtiments sont positifs dans toutes les dimensions examinées. Il augmente la valeur ajoutée brute, les recettes fiscales et l'emploi, et réduit les coûts environnementaux. L'ampleur des effets positifs dépend de l'effet d'aubaine supposé. Avec un effet d'aubaine total de 50 %, par exemple, chaque franc investi dans la promotion générerait une valeur ajoutée brute de 80 centimes, des recettes fiscales de 10 centimes et des économies de coûts environnementaux de 280 centimes.

Effets positifs

Effet par franc subventionné

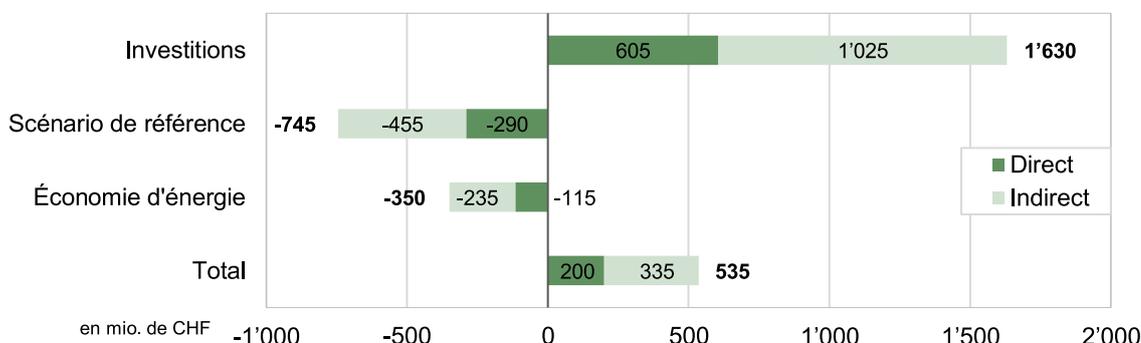


Source: calculs EBP

Entre 2021 et 2023, 1,8 milliard de francs suisses ont été dépensés en moyenne chaque année pour les investissements et l'entretien². La part des subventions s'élevait à 315 millions de francs suisses. Sans tenir compte des effets d'aubaine, cela génère une valeur ajoutée brute directe et indirecte de 1,6 milliard de francs suisses. La valeur ajoutée brute totale est légèrement inférieure aux investissements et à l'entretien, car d'une part, les taxes et les impôts nets sur les biens ne génèrent pas de valeur ajoutée et, d'autre part, les consommations intermédiaires à différents niveaux sont transférées à l'étranger et ne génèrent donc pas de valeur ajoutée supplémentaire en Suisse. La valeur ajoutée générée par les revenus (effet de revenu) génère certes une valeur ajoutée supplémentaire, mais elle ne peut pas compenser les sorties de capitaux. Net – en tenant compte du scénario de référence et des effets économiques négatifs des économies d'énergie – la valeur ajoutée s'élève à 535 millions de francs suisses.

Valeur ajoutée brute de l'ensemble des mesures considérées

Valeur ajoutée brute



Source: calculs EBP

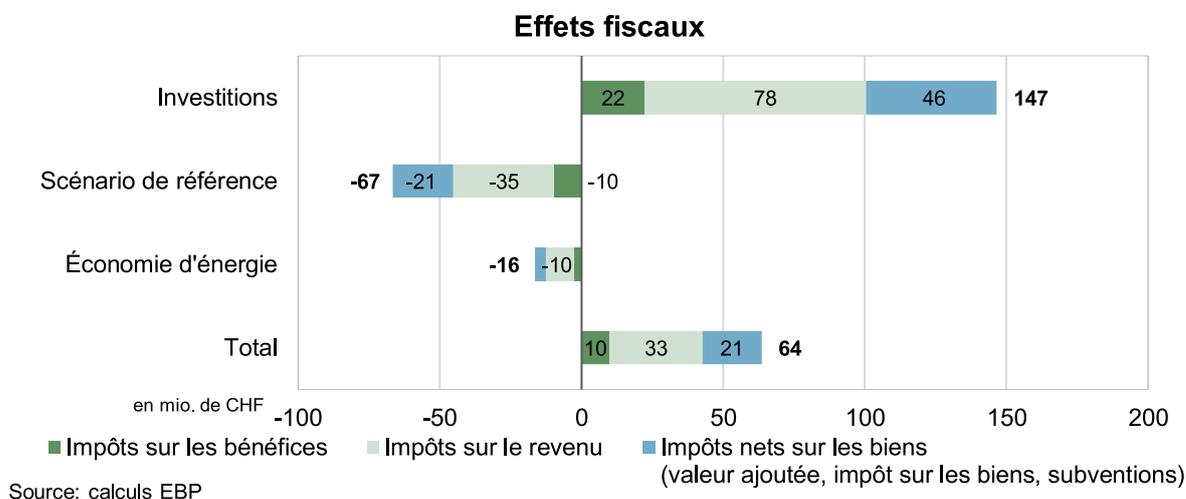
² Ce montant comprend les dépenses d'entretien et d'énergie qui seront engagées pendant toute la durée de vie des mesures.

Les effets sur l'emploi sont également positifs, avec 3 700 équivalents plein temps supplémentaires nets au total (sans tenir compte des effets d'aubaine). Au total, les investissements réalisés dans le cadre du Programme Bâtiments génèrent plus de 10 000 équivalents plein temps, dont 5050 seraient déjà créés dans le scénario de référence et 2060 seraient supprimés grâce aux économies d'énergie réalisées.

Effets positifs sur l'emploi

Les recettes fiscales supplémentaires (impôts nets sur la fortune, sur le bénéfice et sur le revenu) pour la Confédération, les cantons et les communes sont également positives. Au total, sans tenir compte des effets d'aubaine, les recettes fiscales supplémentaires s'élèvent à 64 millions de francs, dont plus de la moitié provient des impôts supplémentaires sur le revenu.

Recettes fiscales supplémentaires positives



L'isolation des bâtiments et le remplacement des systèmes de chauffage fossiles permettent de réduire considérablement les émissions de CO₂ et de particules fines. En termes monétaires, cela se traduit par des effets supplémentaires d'environ 1,5 milliard de francs, soit 280 millions de francs.

Réduction des coûts environnementaux : un effet positif supplémentaire

Les effets sur la valeur locative et sur l'impôt sur le revenu devraient également être positifs, tandis que les effets sur l'impôt sur la fortune ne peuvent être déterminés avec certitude.

Effet positif sur la valeur locative